

ÉTATS FINANCIERS
de la
FONDATION CANADIENNE POUR L'AUDIT ET LA RESPONSABILISATION/
CANADIAN AUDIT AND ACCOUNTABILITY FOUNDATION
Pour l'exercice clos le
31 MARS 2026

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de la

**FONDATION CANADIENNE POUR L'AUDIT ET LA RESPONSABILISATION/
CANADIAN AUDIT AND ACCOUNTABILITY FOUNDATION**

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation canadienne pour l'audit et la responsabilisation/Canadian Audit and Accountability Foundation (la « Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2026, les états des résultats et de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes aux états financiers, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2026, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

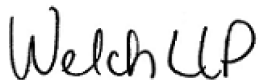
Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
Le 15 juin 2026.

**FONDATION CANADIENNE POUR L'AUDIT ET LA RESPONSABILISATION/
CANADIAN AUDIT AND ACCOUNTABILITY FOUNDATION**

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2026

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
<u>ACTIF</u>		
ACTIF À COURT TERME		
Trésorerie	2 016 561 \$	579 088 \$
Placements (note 4)	454 710	1 654 710
Débiteurs	62 059	87 454
Charges payées d'avance	<u>93 072</u>	<u>11 661</u>
	<u>2 626 402 \$</u>	<u>2 332 913 \$</u>
<u>PASSIF ET ACTIF NET</u>		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et charges à payer	409 940 \$	479 391 \$
TVH à payer	60 420	52 967
Fonds de programme internationale reportés (note 5)	949 201	498 879
Produits reportés - cotisations des membres, formation et autres (note 6)	461 799	457 830
Avantages incitatifs à la location	<u>8 827</u>	<u>14 123</u>
	1 890 187	1 503 190
ACTIF NET		
Non affecté	<u>736 215</u>	<u>829 723</u>
	<u>2 626 402 \$</u>	<u>2 332 913 \$</u>

Approuvé par le conseil:


 administrateur
 Richard Arthurs

 administrateur
 Michèle Gagné

(voir notes ci-jointes)

**FONDATION CANADIENNE POUR L'AUDIT ET LA RESPONSABILISATION/
CANADIAN AUDIT AND ACCOUNTABILITY FOUNDATION**

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'ACTIF NET

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2026

	<u>2026</u>		<u>2025</u>
Produits			
Contributions - programme international (note 5)	1 647 781	\$	3 039 206
Audit et perfectionnement professionnel (note 6)	662 662		707 356
Surveillance (note 6)	532 853		138 243
Cotisations et contributions des membres (note 6)	327 794		477 028
Intérêt et autre (note 5)	51 011		61 806
	<u>3 222 101</u>		<u>4 423 639</u>
Charges			
Personnel	2 135 188		2 501 263
Voyage	512 241		812 615
Services contractuels et professionnels	226 776		233 556
Dépenses de programme	146 724		213 750
Loyer, services publics et lieux de réunion	106 920		601 347
Fournitures, équipements et assistance informatiques	67 564		66 211
Bureau et opérations	38 090		34 082
Traduction	29 872		26 696
Dépenses du conseil d'administration	17 612		24 862
Frais bancaires et de cartes de crédit	10 503		23 855
Assurance	10 304		9 597
Conférences	8 968		14 042
Perte (gain) de change	2 084		(3 053)
Adhésion et développement professionnel	1 584		13 389
Divers	1 179		8 565
Frais de résiliation	-		105 010
	<u>3 315 609</u>		<u>4 685 787</u>
Excédent des charges sur les produits	(93 508)		(262 148)
Actif net non affecté, début de l'exercice	<u>829 723</u>		<u>1 091 871</u>
Actif net non affecté, fin de l'exercice	<u>736 215</u>	\$	<u>829 723</u>

(voir notes ci-jointes)

**FONDATION CANADIENNE POUR L'AUDIT ET LA RESPONSABILISATION/
CANADIAN AUDIT AND ACCOUNTABILITY FOUNDATION**

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2026**

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
ENCAISSE FOURNIE (UTILISÉE POUR)		
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des charges sur les produits	(93 508) \$	(262 148) \$
Variations du fonds de roulement hors trésorerie :		
Débiteurs	25 395	5 822
Charges payées d'avance	(81 411)	56 928
Créditeurs et charges à payer	(69 451)	94 848
TVH à payer	7 453	107 696
Fonds de programmes international reportés	450 322	(170 750)
Produits reportés - cotisations des membres, formation et autres	3 969	455 484
Avantages incitatifs à la location	<u>(5 296)</u>	<u>(5 297)</u>
	<u>237 473</u>	<u>282 583</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Produit net (acquisition) des placements	<u>1 200 000</u>	<u>(4 710)</u>
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE	1 437 473	277 873
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>579 088</u>	<u>301 215</u>
TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>2 016 561</u> \$	<u>579 088</u> \$

(voir notes ci-jointes)

1. NATURE DES ACTIVITÉS

La Fondation canadienne pour l'audit et la responsabilisation/Canadian Audit and Accountability Foundation (la « Fondation ») a été constituée en 1980 par des lettres patentes en vertu des dispositions de la Partie II de la Loi sur les corporations canadiennes. La Fondation a été prorogée en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif (la « Loi ») le 9 septembre 2014.

Conformément aux statuts de prorogation de la Fondation en vertu de la Loi, l'objectif de la Fondation est de promouvoir et de renforcer l'audit, la surveillance et la responsabilisation du secteur public au Canada et à l'étranger. La Fondation assure l'éducation, la recherche et le renforcement des compétences des auditeurs du secteur public et des comités de surveillance parlementaire, en les aidant à travailler avec d'autres fonctionnaires pour un gouvernement responsable. Les produits et services de la Fondation sont très reconnus, cités et utilisés par les auditeurs, les législateurs et d'autres fonctionnaires au Canada et à l'étranger.

Une importante partie des produits de la Fondation, y compris un apport affecté aux charges générales, provient d'Affaires mondiales Canada (« AMC »). Afin de maintenir son niveau actuel d'opérations, la Fondation doit maintenir cette source de revenus.

La Fondation a été organisée et est exploitée aux fins décrites ci-dessus et, de ce fait, n'est pas imposable en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Les états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes:

Constatation des produits

La Fondation utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés d'origine externe sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que leur encaissement est raisonnablement assuré.

Les revenus d'intérêts non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés. Les revenus d'intérêts grevés d'une affectation d'origine externe, le cas échéant, sont initialement reportés et ensuite comptabilisés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges correspondantes sont engagées.

La Fondation établit les cotisations de ses membres sur une base annuelle, lesquelles sont comptabilisées en tant que produits pour l'année à laquelle les cotisations se rapportent.

Les revenus de surveillance sont comptabilisés en produits dans l'exercice au cours duquel les services sont fournis.

Les produits liés au perfectionnement professionnel sont constatés dans l'exercice au cours duquel les biens et les services sont rendus ou vendus.

La Fondation tire une partie importante de son financement d'AMC. Ce financement est assujéti à certaines conditions spécifiques énoncées dans les ententes et à d'éventuels audits menés directement par le bailleur de fonds. Les ajustements éventuels découlant de ces circonstances sont comptabilisés au cours de l'exercice où ils sont déterminés par le bailleur de fonds.

Coûts de développement

La Fondation crée des produits éducatifs et publie des rapports de recherche aux fins décrites à la note 1. Les frais facturés pour l'utilisation de ces rapports sont généralement établis de manière à recouvrer les coûts directs. Les frais de développement connexes sont passés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES - suite

Instruments financiers

Les instruments financiers de la Fondation sont initialement inscrits à la juste valeur ajustée des frais de transaction. Les instruments financiers comprennent la trésorerie, les débiteurs, les créditeurs et les charges à payer. La trésorerie est ultérieurement comptabilisée à la juste valeur. Les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût amorti.

La Fondation comptabilise ses coûts de transaction dans les opérations dans la période au cours de laquelle ils sont encourus. Toutefois, les instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur sont ajustés en fonction des coûts de transaction directement attribuables à leur création, à leur émission ou à leur prise en charge.

Apports de biens et services

Les membres et autres contributeurs consacrent beaucoup de temps et prennent en charge les coûts liés à certaines activités de la Fondation. Ces services sont utilisés dans l'exercice normal des activités de la Fondation, mais, dans certain cas, leur juste valeur et leur exhaustivité ne peuvent pas faire l'objet d'une estimation raisonnable. Puisqu'il est difficile de déterminer leur juste valeur, ces services ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Avantages incitatifs à la location

Les avantages incitatifs à la location, tels que le loyer gratuit, sont reportés et amortis sur la durée du bail. L'amortissement annuel est comptabilisé en diminution de la charge de location.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers par la direction conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont des incidences à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des produits et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer des meilleures estimations faites par la direction. Les ajustements sont comptabilisés aux états financiers dans la période au cours de laquelle ils deviennent connus.

Les estimations importantes comprennent les hypothèses utilisées pour estimer la recouvrabilité des débiteurs et l'estimation des provisions pour les charges à payer.

3. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers exposent la Fondation à divers risques. L'analyse qui suit donne un aperçu des concentrations de risques auxquels celle-ci peut être soumise.

La Fondation n'utilise pas d'instruments financiers dérivés pour gérer ses risques.

Risque de crédit

La Fondation est exposée à un risque de crédit résultant de la possibilité que les parties ne respectent pas leurs obligations financières. L'exposition au risque de crédit maximal de la Fondation est la somme de la valeur comptable de la trésorerie, des placements et des débiteurs. La trésorerie et les placements de la Fondation sont déposées auprès d'une banque à charte canadienne et donc, la direction juge que le risque rattaché à ces instruments financiers est minime. Les soldes des débiteurs sont gérés et analysés de façon continue. Par conséquent, la direction juge que tous les débiteurs à la fin de l'exercice sont récupérables et n'a pas jugé nécessaire d'inscrire une provision pour mauvaises créances.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Fondation éprouve des difficultés à dégager les fonds nécessaires pour faire face à ses engagements lorsqu'ils arrivent à échéance. La Fondation répond à ses besoins de liquidité en établissant des budgets et des projections de flux de trésorerie futurs pour s'assurer d'avoir les fonds nécessaires pour faire face à ses engagements.

**FONDATION CANADIENNE POUR L'AUDIT ET LA RESPONSABILISATION/
CANADIAN AUDIT AND ACCOUNTABILITY FOUNDATION**

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2026**

3. INSTRUMENTS FINANCIERS - suite

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de la volatilité des marchés. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix-autre.

i) *Risque de change*

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux de change. La Fondation est exposée aux fluctuations des taux de change sur ses instruments financiers et engage des dépenses en devises étrangères dans le cadre de ses activités internationales; elle est donc exposée aux fluctuations des taux de change sur ses dépenses futures. La trésorerie comprend 200 654 \$ (2025 - 114 989 \$) en dollars américains, les débiteurs comprennent 5 100 \$ (2025 - néant) en dollars américains, et les créditeurs comprennent 24 178 \$ (2025 - 1 273 \$) en dollars américains

ii) *Risque de taux d'intérêt*

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

La Fondation estime qu'elle n'est pas exposée à un risque de taux d'intérêt significatif sur ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Toutefois, la Fondation détient des instruments financiers à taux variable, soit ses soldes de trésorerie, qui sont exposés au risque de taux d'intérêt.

iii) *Risque de prix-autre*

Le risque de prix-autre est le risque que la juste valeur des instruments financiers ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en raison des variations dans les prix du marché (autres que celles découlant du risque de change ou du risque de taux d'intérêt), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché.

Les placements de la Fondation dans des CPG indexés sur le marché exposent la Fondation à des risques de fluctuation des prix, car ces placements sont soumis aux variations de prix sur le marché libre.

Changements dans l'analyse des risques

Il n'y a pas eu des changements importants dans les niveaux d'exposition aux risques de la Fondation depuis l'exercice précédent.

4. PLACEMENTS

Les placements se composent de :

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
CPG encaissable - indexé sur le taux préférentiel, échéant en novembre 2026	54 710 \$	- \$
CPG encaissable - indexé sur le taux préférentiel, échéant en avril 2026	400 000	-
CPG encaissable - taux préférentiel moins 2,45 %, échu en novembre 2025	-	54 710
CPG encaissable - taux préférentiel moins 2,00 %, échu en décembre 2025	-	1 100 000
CPG encaissable - taux préférentiel moins 2,25 %, échu en février 2026	<u>-</u>	<u>500 000</u>
	<u>454 710 \$</u>	<u>1 654 710 \$</u>

**FONDATION CANADIENNE POUR L'AUDIT ET LA RESPONSABILISATION/
CANADIAN AUDIT AND ACCOUNTABILITY FOUNDATION**

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2026**

5. FONDS DE PROGRAMMES INTERNATIONAL REPORTÉS

Les coûts du programme international sont financés par Affaires mondiales Canada ("AMC") avec des apports de biens et de services d'experts canadiens du Bureau du vérificateur général du Canada, des bureaux d'audit provinciaux, de la Fondation, des bureaux d'audit municipaux, des parlementaires et des Canadiens. AMC paie les coûts directs associés au programme et contribue aux charges générales de la Fondation.

Une entente avec AMC a été signée le 29 mars 2018 et prévoit un financement total de 14 950 000 \$ jusqu'au 30 avril 2025. Une entente complémentaire signée avec AMC le 5 mars 2025 prévoit un financement total de 5 600 000 \$ jusqu'au 31 mars 2028.

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
Fonds de programmes reportés		
Fonds de programme reportés, début de l'exercice	466 280 \$	637 030 \$
Avances versées par AMC	2 484 143	2 868 456
Autre élément de rapprochement *	(3 000)	-
Fonds remboursés et à rembourser à AMC	<u>(369 696)</u>	<u>-</u>
	2 577 727	3 505 486
Produits constatés représentant les charges pour l'exercice incluant la contribution versée aux charges générales	<u>(1 647 781)</u>	<u>(3 039 206)</u>
Fonds de programme reportés, fin de l'exercice	<u>929 946 \$</u>	<u>466 280 \$</u>
Intérêts reportés AMC		
Intérêts reportés AMC, solde au début de l'exercice	32 599 \$	24 166 \$
Intérêts gagnés sur les fonds d'AMC	19 255	8 433
Fonds remboursés et à rembourser à AMC	(6 498)	-
Produits constatés représentant les charges liées à l'activité pour l'exercice	<u>(26 101)</u>	<u>-</u>
Intérêts reportés AMC, solde à la fin de l'exercice	<u>19 255 \$</u>	<u>32 599 \$</u>
Sommaire		
Fonds de programme reportés, solde à la fin de l'exercice	929 946 \$	466 280 \$
Intérêts reportés AMC, solde à la fin de l'exercice	<u>19 255</u>	<u>32 599</u>
Total des fonds de programme reportés et des intérêts reportés AMC	<u>949 201 \$</u>	<u>498 879 \$</u>

*Après la clôture du programme AMC Gouvernance internationale, responsabilité et performance, un rapprochement a été effectué et un ajustement a été comptabilisé afin de refléter un écart constaté concernant une période antérieure.

**FONDATION CANADIENNE POUR L'AUDIT ET LA RESPONSABILISATION/
CANADIAN AUDIT AND ACCOUNTABILITY FOUNDATION**

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2026**

6. PRODUITS REPORTÉS - COTISATIONS DES MEMBRES, FORMATION ET AUTRES

Les produits reportés - cotisations des membres, formation et surveillance sont établis comme suit :

	Cotisations des <u>membres</u>	<u>Formation</u>	<u>Surveillance</u>	2026 <u>Total</u>	2025 <u>Total</u>
Solde au début de l'exercice	65 336 \$	17 494 \$	375 000 \$	457 830 \$	34 945 \$
Avances reçues	322 677	671 748	532 853	1 527 278	1 745 512
Produits constatés	<u>(327 794)</u>	<u>(662 662)</u>	<u>(532 853)</u>	<u>(1 523 309)</u>	<u>(1 322 627)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>60 219 \$</u>	<u>26 580 \$</u>	<u>375 000 \$</u>	<u>461 799 \$</u>	<u>457 830 \$</u>

7. ENGAGEMENTS

La Fondation s'est engagée à effectuer des paiements en vertu d'un contrat de location-exploitation pour des locaux jusqu'au 30 novembre 2027. Les loyers minimums exigibles jusqu'à la date d'échéance du bail sont les suivants :

2027	27 438 \$
2028	18 292

8. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice courant.